

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"Va prendre tes leçons dans la nature, c'est là qu'est notre futur"

Léonard de Vinci



Le chiffre

12 000

tests PCR effectués dans l'amandinois depuis le début du dépistage

▶ 3 Le Préfet annule les Journées Européennes du Patrimoine sur la majeure partie du département, y compris à Saint-Amand-les-Eaux

▶ 3-4

Un point sur la situation sanitaire dans notre ville

Le Préfet annule les Journées Européennes du Patrimoine



Journées européennes du patrimoine 19-20 sept. 2020

Au regard de l'accélération de l'épidémie de Covid-19 sur notre territoire, le Préfet du Nord a adopté des mesures supplémentaires parmi lesquelles l'annulation des Journées Européennes du Patrimoine sur la majeure partie du département. Sont cités les territoires suivants : La Porte du Hainaut, la Métropole Européenne de Lille, la Communauté urbaine de Dunkerque, ainsi que les communautés d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre, de Cambrai, du Douaisis, du Caudrésis-Catésis et de Valenciennes Métropole.

L'évènement devait avoir lieu ce week-end, soit samedi 19 et dimanche 20 septembre.

D'autres événements sont également concernés par les nouvelles mesures. Ainsi, les événements organisés sur la voie publique vendredi 18 septembre, à l'occasion de la Fête des Voisins, doivent être annulés sur l'ensemble du département. Le Préfet recommande vivement d'annuler les événements festifs prévus dans les parties communes des immeubles et des habitations.

Braderie

Un week-end de bonnes affaires

Alors que nous vivons une crise sanitaire sans pareille, comment préserver la sécurité sans céder à la morosité ? En innovant ! Vendredi et samedi derniers, les Amandinois ont pu faire de bonnes affaires sans s'agglutiner. Plus propice au respect des gestes barrières et des mesures de distanciation, la braderie des commerçants est venue remplacer la traditionnelle braderie-brocante. Chacun y a trouvé son compte. « Il y a moins de monde dans la rue mais, en même temps, il y a moins de concurrence, c'est bien pour les commerçants du centre-ville » nous confie le gérant d'une boutique de la rue Thiers qui avait disposé ses étals sur le trottoir pour appâter le chaland.



Pour mettre de l'animation, un marché s'est tenu en parallèle sur le parking Davaine samedi après-midi, en supplément de celui du vendredi. « La plupart des braderies sont annulées, ça ne mange pas de pain de participer » témoigne cet exposant, déjà présent la veille. « J'ai croisé quelques clients habituels mais on en côtoie également d'autres, qui travaillent le vendredi et qui ne peuvent donc pas venir ce jour-là. » Comme Aurélie, Vincent et le petit Louis que l'on croise un peu plus loin. « Nous sommes venus en centre-ville faire une course, nous avons vu qu'il y avait de l'animation... Certes, c'est la braderie ambiance Covid mais c'est bien, ça met un peu de vie ! »

Patrick Dufour élu vice-président du SIDEGAV



Jeudi dernier, l'adjoint aux travaux, à l'urbanisme et à l'espace public Patrick Dufour a été élu vice-président du SIDEGAV, le Syndicat Intercommunal de Distribution de l'Énergie Électrique et du Gaz de l'arrondissement de Valenciennes qui regroupe plus de 80 communes.

Un deuxième conseiller municipal amandinois siègera au sein de cette instance : Éric Pynte.

Conseil communautaire

Echos du dernier conseil communautaire de La Porte du Hainaut

Lundi dernier se tenait un conseil communautaire de la Porte du Hainaut. Parmi les points à l'ordre du jour, notons la nomination des membres dans les différentes commissions thématiques où figureront plusieurs élus amandinois, dont certains seront également présents dans les instances intercommunales comme Jean-Marc Mondino à l'Office de Tourisme, Didier Legrain au Siaved et Hélène Da Silva au Parc Naturel Régional.

Dans le cadre de l'aménagement des parcs d'activité, la CAPH a également décidé l'amélioration paysagère de l'entrée de la zone du Marillon et de son entretien futur.

Enfin, il fut également décidé du passage de la Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères au taux de 15,62%. Depuis la création de la communauté d'agglomération, ce service demeurait gratuit puisqu'il avait été décidé de maintenir un taux à 0%. Les neuf élu-e-s Amandinois-e-s ont voté contre cette augmentation.

Santé

Covid-19 : un point sur la situation sanitaire dans notre ville



Au centre hospitalier et dans les EHPAD : « Nous sommes armés pour faire face »

À aucun moment, le centre hospitalier n'a baissé la garde.

Mise en veille depuis le 17 juin, la cellule de crise a été réactivée le 12 août dernier. « Le virus circule de nouveau activement sur le territoire » souligne Barbara Chiarello, cadre supérieure de santé. Plusieurs mesures ont été adoptées pour lui faire barrière.

Des visites sur rendez-vous dans les EHPAD

« Nous avons mis en place un contrôle d'accès, à l'hôpital comme dans chaque EHPAD* pour sécuriser les patients et les professionnels. » Ainsi, toute personne qui se présente à l'entrée doit se désinfecter les mains, répondre à un questionnaire, prendre sa température...

« Nous avons également fait évoluer le dispositif des visites dans les EHPAD. Celles-ci s'effectuent sur rendez-vous. Les personnes rencontrent leurs proches dans une salle dédiée qui préserve l'intimité. Chaque famille a été contactée pour être informée du

dispositif. Si celles-ci sont éloignées, nous utilisons la visio... Notre rôle est de préserver le lien social tout en sécurisant. »

La prudence reste de mise

En cette période de crise, l'impatience vis-à-vis de la construction du nouvel EHPAD au Moulin des Loups se fait plus vive. « Il se composera de petites unités de 28 personnes avec un personnel dédié. Si une crise se déclare, il sera davantage possible de la contenir. » De plus, le bâtiment sera à énergie positive, comprenez : il sera naturellement tempéré. Plus besoin de ventilateur ou de climatiseur en cas de canicule (lire encadré)...

Le centre hospitalier tire des enseignements de la crise vécue. « En février, personne ne connaissait la maladie. Nous ajustons, au jour le jour en suivant les recommandations ministérielles. Aujourd'hui, nous avons mis en

œuvre un plan d'action avec l'ARS*, avec la HAS*... Nous avons anticipé nos besoins, nous avons des stocks d'EPI* pour sept semaines... La prudence reste de mise mais nous sommes armés pour faire face. »

*EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes - *ARS : Agence Régionale de Santé *HAS : Haute Autorité de Santé *EPI : Équipements de Protection Individuels

Et dans le Nord ?

COVID-19

Renforcement des mesures sanitaires

- **Annulation** de la fête des voisins sur l'ensemble du département du Nord organisée le 18 septembre 2020.
- **Annulation** des Journées européennes du patrimoine organisées les 19 et 20 septembre 2020 sur les territoires suivants :
Métropole européenne de Lille, Communauté urbaine de Dunkerque, Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre, Cambrai, Douaisis, Caudrésis-Catésis, Porte du Hainaut et Valenciennes Métropole.
- **Extension** du port du masque dans un périmètre de 50 mètres autour des salles de spectacles, d'exposition, bibliothèques, musées, administrations, lieux de culte...
- **Recommandation** de différer les événements privés familiaux ou amicaux.
- **Recommandation** de reporter ou d'annuler les grands événements rassemblant du public.

De fortes chaleurs cette semaine...

L'hôpital sait parer à toute éventualité. Déjà, cet été, il a fallu lutter, et contre le virus, et contre les fortes chaleurs. « Depuis 2003, en cas de canicule, nous avons des obligations réglementaires à respecter » explique Barbara Chiarello, cadre de santé. « Or, avec la Covid, tout a changé ! »

Parce qu'ils brassent l'air, les ventilateurs et les climatiseurs pouvaient être susceptibles de répandre des gouttelettes infectées. Des solutions ont donc dû être trouvées pour une utilisation conforme aux prescriptions sanitaires.

« Nous nous sommes adaptés. Les soignants ont réalisé un travail remarquable, ils ont beaucoup donné. »



Dans les cabinets médicaux

Interview du docteur Anthony Haro, président de la SPEMED*

Au niveau national, le nombre de cas ne cesse d'augmenter. Qu'en est-il sur le territoire ?

« Je vous livre le ressenti de plusieurs médecins du territoire avec lesquels j'ai échangé. Nous constatons une augmentation hallucinante des cas confirmés, avec même une accélération cette semaine. C'était prévisible avec le brassage dû à la rentrée. Nous constatons également que de plus en plus personnes se sentent concernées car la maladie vient toucher les familles en plein cœur : ça commence dans un mariage, une soirée... »

La maladie touche-t-elle davantage les jeunes ?

« Le coronavirus touche davantage les jeunes mobiles, ce qui est logique. Le virus attaque la mobilité et les rapports sociaux.

Si vous augmentez ces deux paramètres et que, dans un même temps, vous diminuez les gestes barrières, vous avez plus de risques de contracter le virus.

Il y a aussi un biais de perception. On a l'impression que les personnes âgées et fragilisées sont moins concernées mais, en réalité, c'est surtout qu'elles se protègent mieux ! Elles restent hyper vigilantes, se confinent le plus possible et, quand elles sortent, c'est avec une asepsie maximale ! Si les jeunes se protégeaient autant, ils seraient moins touchés. Mon sentiment personnel est que le virus est à nos portes, plus que jamais. Il est là, dans la rue. S'il faut protéger les personnes fragiles, c'est bien maintenant. Or, chacun de nous peut, sans s'en rendre compte, véhiculer le virus. »

Faut-il absolument réaliser un test PCR ?

« Les chiffres issus des tests permettent surtout de mesurer la contagiosité et de donner les directives nationales. Dès lors qu'on est symptomatique d'une infection virale, il faut rester chez soi. Il faut se protéger, qu'on sache ou pas s'il s'agit de la grippe, de la Covid ou autre... En cas de critère de gravité, le médecin est là. »

*SPEMED : Association de Formation médicales des généralistes et spécialistes de l'amandinois

Pour les biologistes, la consultation médicale avant tout test PCR s'avère indispensable

Le drive implanté au stade Notre-Dame-d'Amour durant le confinement n'est plus en fonctionnement. Pour autant, le dépistage se poursuit, au sein même du laboratoire Cerballiance. « Parmi les tests que nous réalisons aujourd'hui, 5 à 7% en moyenne (en fonction des régions) se révèlent positifs contre 2% au début de la crise » révèle le docteur Jean-Michel Damien. « Nous testons davantage. En France, entre 700 000 et 800 000 tests sont réalisés chaque semaine contre 150 000 auparavant. »

Conséquence : tous les laboratoires sont saturés. « Dans l'amandinois, nous sommes au maximum de notre capacité. Nous effectuons 200 tests par jour, six jours sur sept, contre 30 au moment de la mise en route du dépistage. »

Autre difficulté : la pénurie mondiale de réactif utilisé, entre autres, par le laboratoire de biologie moléculaire de Lille où sont envoyés les prélèvements naso-pharyngés.

Afin d'éviter d'engorger les laboratoires, le docteur Damien rappelle que « la priorité est donnée :

- ▶ aux patients symptomatiques : toux, fièvre, courbatures...
- ▶ aux cas contacts avérés ;
- ▶ aux personnes qui doivent se faire opérer ;
- ▶ aux professionnels de la santé.

Si on présente le moindre signe clinique, le premier réflexe reste d'appeler son médecin traitant. Cet accompagnement est essentiel, d'autant que nous entrons dans une période automnale avec une résurgence des infections virales... Il ne faut pas hésiter à se faire vacciner contre la grippe et ne pas céder à la psychose.»

#COVID19

Qui est prioritaire pour se faire dépister ?

- 1) Les personnes ayant une prescription médicale
- 2) Les personnes symptomatiques
- 3) Les personnes-contacts à risque
- 4) Les professionnels de santé

Chez GSK

Il participe, avec d'autres, à la recherche d'un vaccin contre la Covid-19. Le groupe GSK s'est engagé à produire un milliard de doses d'adjuvants. Quelles conséquences pour le site de Saint-Amand-les-Eaux ? Spécialisé dans la fabrication de vaccins et d'adjuvants, celui-ci sera mis à contribution. D'ailleurs, deux sessions de recrutement, ayant pour objectif l'embauche d'une centaine de personnes, ont eu lieu en juillet et en août. « La crise de la Covid-19 a mis en lumière l'importance des vaccins et la nécessité d'assurer la continuité de l'approvisionnement des populations. Ce projet vise à répondre à cet objectif » a déclaré Lidia Serina, directrice du site de Saint-Amand-les-Eaux chez GSK.



Vie associative

Comment concilier reprise d'activités et sécurité ?

La Ville a encore plus à cœur d'accompagner les associations en cette période de crise sanitaire. Dernièrement, plusieurs temps d'échanges ont été organisés avec l'URACEN* pour les aider à y voir plus clair.

Ils nourrissent des passions différentes mais partagent une envie commune : continuer de les faire vivre. Mercredi 9 septembre, une dizaine de représentants d'associations se sont réunis salle André-Malraux à l'initiative de la Ville, à l'occasion du premier des quatre temps d'échanges organisés avec l'URACEN*. « La vie associative reprend ses droits et c'est une bonne chose » a amorcé la première adjointe, Nelly Szymanski. « Mais la Covid-19 est toujours là. Faites nous part de votre retour d'expériences et de vos projets. Il nous importe que la vie associative puisse continuer de s'épanouir. »

Plusieurs problématiques ont été abordées. Comment organiser une assemblée générale dans les temps, tout en respectant les mesures de distanciation ? « Beaucoup d'associations optent pour un mix distanciel-présentiel » a relevé Thomas Desmettre, intervenant pour l'URACEN. Concernant la date butoir, « une prorogation de trois mois a été accordée. » Quels dispositifs pour les associations employeuses ? « Vous pouvez vous adresser à la DIRECCTE* et activer l'activité partielle. »

Est-il envisageable de reprogrammer tous les ateliers ? « Des mesures sociales doivent être respectées : ce sont les règles édictées par l'État, la municipalité ou encore la fédération. Vient ensuite le bon-sens. Imaginez, si vous organisez un après-midi « Jeux de société », vous devrez désinfecter chaque carte, chaque pion ! Mieux vaut trouver d'autres idées voire attendre, plutôt que de reprendre dans des conditions intenable. »

« L'important est de garder le contact avec vos adhérents » a souligné Nelly Szymanski. « Faites des projets pour 2021, pensez à l'avenir de façon positive. »

► Une question d'ordre juridique ? Associations, contactez l'URACEN : 03 20 63 91 79 - contact@uracen.org

Ils l'ont dit...

« Au dojo, la reprise s'est bien déroulée. Nous avons porté à la connaissance de nos adhérents le protocole sanitaire mis en place. Les vestiaires sont condamnés, il faut venir en kimono. Le masque doit être porté jusqu'au tatami... Nos sportifs se montrent disciplinés. Il faut dire que la pratique du judo requiert déjà de la rigueur et le respect de normes d'hygiène. Les entraînements se déroulent comme avant la crise. Nous travaillons juste en petits groupes. Le principal pour nous est d'avoir pu remettre en route. Les adhérents, eux, ont gardé intacte leur passion du judo ! »

Pierre Beaury et Christian Prénom, président d'honneur et président du Judo Club du Parc.

« Nous constatons une forte demande de lien social de la part de nos adhérents.

Vu qu'il fait encore beau, nous privilégions les activités d'extérieur comme la marche ou le jardinage.

Par contre, l'organisation d'événement grands publics n'est absolument pas envisageable dans le contexte actuel. »

Jean-Luc Beghin, président de Couleurs de Vies

*URACEN : Union Régionale d'Associations Culturelles et Éducatives
*Dirccte : Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Panorama de la vie associative sur La Porte du Hainaut

Chiffres communiqués par l'URACEN*, à la suite d'une étude menée par l'Observatoire Régional de la Vie Associative

En quelques chiffres...

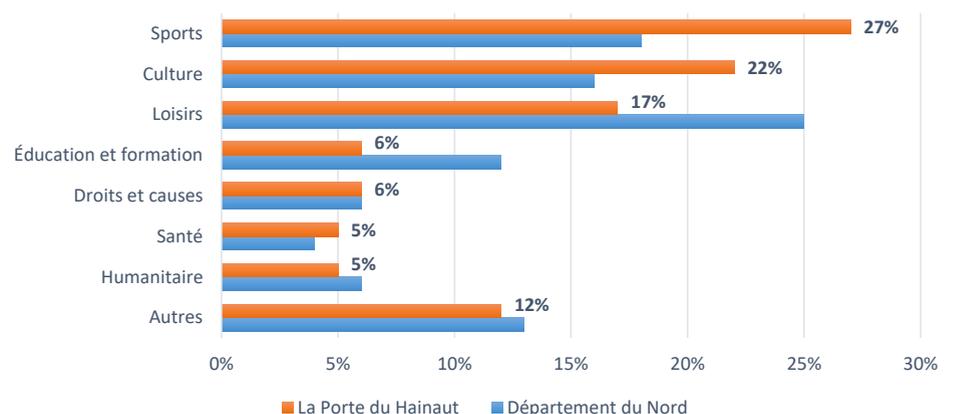
1 670 associations actives estimées, soit 10 pour 1 000 habitants

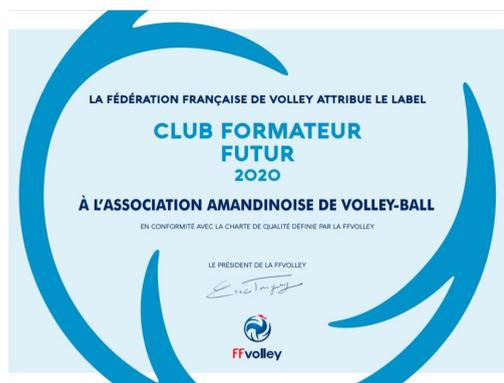
151 associations employeuses

2 996 emplois salariés associatifs, soit 10% des salariés du territoire

92 créations d'association par an en moyenne

Dans quels secteurs les associations se créent-elles ?





Volley-ball

L'AAVB reçoit le label « Club Formateur Futur »

Les efforts qu'elle fournit depuis cinq ans en faveur des jeunes viennent d'être récompensés. L'AAVB vient de se voir décerner le premier niveau (« Futur ») du label « Club Formateur » par la fédération française de volley-ball. «C'est une reconnaissance» souligne le président, Marc Gaudré.

L'AAVB a créé une école qui accueille les enfants à partir de 6-7 ans et les ados jusque 17-18 ans. Une quarantaine de jeunes y sont inscrits. Ils peuvent ensuite continuer de pratiquer, dans les équipes engagées en compétition ou pour le loisir.

L'AAVB compte poursuivre sur sa lancée voire aller plus loin puisqu'elle vise le deuxième palier de labellisation.



Handball

Les Louves s'aiguisent les dents

Face à l'équipe européenne de Fleury, les handballeuses amandinoises ont ouvert la saison dans des conditions particulières marquées par les contraintes sanitaires renforcées. Très bien géré par l'équipe de Sophie Palisse, le contexte de précaution sanctuarisant le terrain, imposant la distanciation dans les tribunes, modifiant les us de la buvette s'est traduit par une ambiance inaccoutumée mais préservant l'esprit sportif. Quand les Panthères du Loiret et nos Louves entrèrent sur le terrain, on sut immédiatement que ce match d'ouverture en Ligue Féminine LFH allait être un grand moment. Face à Fleury on ne pouvait rêver meilleure entrée en matière.

On le sait, les Amandinoises se sont inclinées au score (29-22). Les Panthères, puissantes et déterminées ont finalement toujours préservé l'avantage acquis dès les premières minutes. Cette première période fit craindre le pire : une meute dévorée crue par les félins. Menées de neuf points, les Louves réussirent pourtant à trouver efficacité et vitesse dans leurs attaques pour revenir à quatre points. On put alors croire au miracle. Il n'en fut rien mais les Amandinoises confirmaient ainsi en deuxième période qu'elles ont l'énergie nécessaire pour tenir le niveau. Il leur faudra, comme le confirma le coach, Florence Sauval, « tirer tout le positif de cette première confrontation. »

Après cette première journée du championnat, Saint-Amand est à la 11^{ème} place avec un point. Prochain match le 16 septembre contre Paris 92, classé à la 9^{ème} place. ◀

Football

Les R1 entrent dans le championnat avec une victoire



Pour sa première journée en championnat, le SAFC est sorti victorieux par le score de 2-1 face à l'équipe de Tourcoing. 10 minutes avant la mi-temps, Thomas Dumortier ouvre le score sur un centre de Maxime Batomene. L'adversaire égalise à la 62' minute. Les amandinois perdent des ballons, les visiteurs en profitent pour se frayer un chemin près de leur cage. À plusieurs reprises, ils font des frayeurs au gardien et aux

supporters. « Attention » peut-on entendre dans les tribunes. La délivrance va arriver à la fin du match. C'est sur un corner et dans le temps additionnel que Melvin Neves trouve son coéquipier Sekou Koné. L'attaquant profite de l'ouverture pour loger le ballon directement dans le but.

C'est l'explosion de joie dans les tribunes et sur le terrain lorsque le coup de sifflet final retentit. Les joueurs exultent après ce match difficile. Cette victoire permet au SAFC de se classer 3^e du championnat avec 3 points.

RÉSULTATS ET ANNONCES

SAM. 12 & DIM. 13 SEPT.

Champ. R1 - Seniors G	Football	SAFC(1) ▶ Tourcoing	2 - 1
Champ. R3 - Seniors G	Football	Aniche ▶ SAFC(2)	0 - 1
Champ. Elite District - Seniors F	Football	SAFC ▶ Cambrai	1 - 1

SAM. 19 SEPT.

17:00	Salle M.Hugot	Basket	SAHB ▶ Villeneuve d'Ascq Match amical LFB
-------	---------------	---------------	--

DIM. 20 SEPT.

15:00	Complexe N. D. d'Amour	Football	SAFC ▶ Hallennes 2 ^{ème} tour de la coupe de France (Seniors Filles)
15:00	Complexe N. D. d'Amour	Rugby	RCA ▶ Saint Quentin Match Championnat 1 ^{ère} / 2 ^{ème} série (Sen-Garçons)
15:30	Salle M.Hugot	Basket	SAHB ▶ Villeneuve d'Ascq Championnat Espoir filles



Le concours hippique se tiendra finalement à huis clos

Pour le moment, le concours hippique est maintenu, sous réserve de nouvelles directives préfectorales.

En effet, l'épidémie de coronavirus s'intensifie dans le Nord, ce pourquoi le sous-préfet de Valenciennes s'est interrogé : fallait-il maintenir l'évènement ?

À la suite d'un échange avec les organisateurs, il a finalement été décidé de conserver uniquement les épreuves officielles de « National Pro 2 », inscrites au calendrier national de la FFE (Fédération Française d'Équitation). Les compétitions se dérouleront à huis clos. Sur le territoire, d'autres concours sont organisés sur le même modèle.

Les habituelles animations familiales qui, d'ordinaire, font le succès de ce rendez-vous (balades à poney ou en calèche, structures gonflables, manèges...) sont annulées. Le Parc de la Scarpe ne sera pas ouvert au public durant le temps de l'évènement, soit les 25, 26 et 27 septembre.

Mentalisme / Illusionisme

Laissez-vous Viktor Vincent vous percer à jour ?

Dans son nouveau spectacle « Mental Circus », Viktor Vincent repousse une nouvelle fois les limites de son art. Dans l'ambiance des années 30, aux États-Unis, Viktor crée autour de lui un cirque imaginaire où s'expriment les performances mentales les plus folles et les expériences les plus hallucinantes. Ici le pouvoir change de main, c'est le public qui s'en empare se découvrant des capacités insoupçonnées et des dons qui confèrent aux miracles...

Vous connaissez sa générosité et sa délicatesse, Viktor Vincent fera toujours en sorte que vous vous sentiez parfaitement à l'aise, que vous souhaitiez participer sur scène avec lui ou que vous préférerez rester simplement témoins confortablement installés dans la salle. Une expérience incroyable dont vous vous souviendrez longtemps.

▶ Vendredi 25 septembre, 20h30, Théâtre des Sources. Tarifs : 15/8 euros. Gratuit pour les moins de 11 ans. Réservations au 03 27 22 49 69 ou sur billetterie@saint-amand-les-eaux.fr



Pasino 03 27 48 19 00
contact-stamand@partouche.com

JEU. 10 DÉC.

Garou

▶ 20:00

JEU. 17 DÉC.

L'odyssée de la voix avec M. Gregorio

▶ 20:30

Cin'Amand 03 27 40 96 69 - www.cinamand.fr

JUSQU'AU 22 SEPT.

Antoinette dans les Cévennes - J'irai mourir dans les Carpates - Light of my life - Tenet - Les nouveaux mutants - Bigfoot Family - Yakari - Les blagues de Toto - Enrage - Antebellum - La daronne - Le bonheur des uns.

Agenda

JUSQU'AU 17 JANVIER 2021



EXPOSITION MUSÉE

Par Chantal Cheuva

▶ Musée de la Tour. Entrée gratuite. Renseignements au 03 27 22 24 55

JUSQU'AU 31 JANVIER 2021

Demande de Bourse Etudiant par le Service Régie

▶ Lire p 8

JUSQU'AU 30 SEPT

Inscriptions pour le colis de Noël Seniors par le CCAS

▶ Lire p 8

LES 19 & 20 SEPT.



Journées Européennes du Patrimoine annulées sur décision préfectorale

▶ Lire p 2

VEN. 25 SEPT.

1^{er} spectacle de la nouvelle saison culturelle

▶ Lire ci-contre

SAM. 26 SEPT.

Rencontre littéraire par Paroles d'Hucbald

▶ Invité : Francisco Da Conceição pour son livre « Comme un parfum d'éternité ». 15:00 - Café aux sports 27 rue d'Orchies

Secours

N'appellez le 18 ou le 112 qu'en situation d'urgence



Les pompiers du Nord en ont assez de recevoir des appels malveillants au 18 : insultes, questions farfelues, fausses alertes, alors qu'il y a de vraies urgences à traiter. Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS59) a donc décidé qu'il déposerait plainte à chaque fois. Désormais tout appel malveillant coûtera 500 euros. Cette somme sera réclamée, à titre de dommages-intérêts, aux responsables des faits visés par l'article 222-16 du Code pénal.

- ▶ L'article 222-16 du Code pénal prévoit une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende pour les auteurs d'appels téléphoniques malveillants réitérés.

Environnement

Champignons : une cueillette responsable

C'est la saison des champignons ! Rosés des prés, cèpes, girolles... Vous êtes nombreux à partir à leur recherche, un panier calé sous le bras. Mais saviez-vous que la cueillette était réglementée ? Elle doit tout d'abord rester modérée. Le volume de champignons ramassés doit correspondre à votre consommation personnelle.

L'ONF (Office National des Forêts) précise que les prélèvements ne doivent pas excéder cinq litres.

Il est également impératif de veiller au bon état des champignons. Ne ramassez pas ceux qui n'ont pas atteint leur taille adulte ou, au contraire, ceux qui présentent un aspect vieilli. Laissez de côté les sachets plastiques, privilégiez les paniers en osier pour la bonne préservation de votre récolte.

Enfin, sachez qu'il est conseillé de manger les champignons en petite quantité et cuits, d'autant que certaines espèces (comme la morille) s'avèrent toxiques crues !



À savoir

- ▶ Il existe des applications mobiles qui, à partir de vos photographies et de vos renseignements, tentent d'identifier les champignons. Loin d'être infaillibles, elles sont à utiliser avec une vigilance accrue.
- ▶ Si vous avez le moindre doute concernant la comestibilité d'un champignon, écartez tout risque : ne le consommez pas. Mieux vaut rester prudent, tant il existe de ressemblances entre certaines espèces !
- ▶ Le mieux est encore de partir à la chasse aux champignons, accompagné d'un guide ! La SMNF (Société Mycologique du Nord de la France) propose de temps à autre des sorties ouvertes au public dans le département. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.smnf.fr

CHÈQUE PENTECÔTE SENIORS

N'oubliez pas d'utiliser votre bon d'achat de la Pentecôte **avant le 30 septembre 2020** chez vos commerçants amandinois notés au dos du chèque.

- ▶ Les personnes absentes lors de la distribution à domicile peuvent retirer leur chèque au CCAS sur rendez-vous au 03 27 09 08 40. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

COLIS DE NOËL SENIORS

offert par le CCAS et la Ville. Pour le recevoir en

décembre, il faut habiter dans la commune et avoir 65 ans et plus cette année. Faites-vous connaître auprès de l'accueil du CCAS au 03 27 09 08 40 avant le 30 septembre.

▶ **BOURSE ÉTUDIANT** pour l'année scolaire 2020-2021. Cent trente euros sont octroyés par la Ville aux étudiants en cycle d'études post bac. Pour en bénéficier, l'étudiant ou ses parents doivent résider à Saint Amand et se présenter au Service Régie (sur rdv au 03 27 22 48 77)

- ▶ À fournir : un justificatif de domicile, un certificat de scolarité ou une carte

d'étudiant, un RIB au nom de l'étudiant et le document complété à télécharger sur <https://bit.ly/3k4G7VQ>

▶ **LE SAVIEZ-VOUS ?** Pourquoi les feuilles tombent en automne ? Il y a moins de lumière et il commence à faire plus froid. Les feuilles ne peuvent plus fabriquer de nourriture pour l'arbre. À leur base, une sorte de petit bouchon se forme, qui empêche la sève de circuler. La feuille se dessèche, devient fragile et tombe.

▶ **SANTÉ-BIEN ÊTRE** Le persil comme allié ! Pourquoi ? Il aide à réguler

la glycémie (le taux de sucre dans le sang). Le persil est une herbe aromatique qui peut nous aider à lutter contre les crises d'hypoglycémie (baisse du taux de sucre dans le sang) et les fringales qui vont avec et qui nous poussent à nous jeter sur un paquet de chips ou une boîte de gâteaux.

- ▶ Alors faites des soupes avec quelques brins de persil. De plus, les soupes sont riches en eau et en légumes et permettent de vous caler rapidement : citrouille, potimarron et courgettes pour des idées de légumes de saison.

COLLECTE DÉCHETS

- ▶ **MER. 30 SEPT.** (déchets ménagers)
- ▶ **MER. 7 OCT.** (avec sacs jaunes et bac à verre)

DÉCHÈTERIE

Du lun. au sam. de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h30, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi.

NUMÉROS UTILES

- ▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
- ▶ Smir 0800 81 13 92
- ▶ Mairie 03 27 22 48 00
- ▶ CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Naissances **19 AOÛT.** CALLE Livio. **21 AOÛT.** HUREZ Loïs. **22 AOÛT.** DESCRYVER Mahé. DUREZ PEETERS Julia. VITU Aaron. **23 AOÛT.** BERAMDANE Ilyès. **25 AOÛT.** DA SILVA Rosalina. DA SILVA Nelía. BARTIER Myhanna.

Mariages ALMEIDA PACHECO Bruno & IVANUSIC Stéphanie. MOUVIELLE Nicolas & SPÉTER Julie.

Décès CIÉPLIK LACQUEMANT Lina (94 ans). VERPOORTE Christian (69 ans). DUBOIS Didier (58 ans). BOUKANBOUCH GUARE Evelyne (69 ans). LEROY HAUW Marcelle (95 ans). NOË Daniel (63 ans). VERDAVAINE Marcel (88 ans). DECROOCQ WATRELOT Jacqueline (77 ans).

Menu **LUN. 21 SEPT.** Macédoine mayonnaise, mijoté de dinde provençale, ratatouille, semoule, chanteneige, orange.

MAR. 22 SEPT. Salade coleslaw, boulettes d'agneau au jus d'ail, pomme de terre au beurre, petit pois, camembert, compotes de fruits.

MER. 23 SEPT. Potage aux légumes Bio, omelette Bio sauce tomate, macaronis Bio, yaourt Bio, pastèque Bio.

JEU. 24 SEPT. Salade flamande, jambon blanc, gratin de chou-fleur, pommes vapeur, mont des cats, pomme.

VEN. 25 SEPT. Mortadelle aux olives, nuggets de poisson, sauce ketchup, tomate cuite, riz pilaf, mimolette, raisin.